

L'Adresse—M. Malépart

Cela maintenant étant dit, monsieur le Président, j'aimerais comparer aujourd'hui le discours du Trône qu'on a présentement avec le discours du Trône de 1984. Monsieur le Président, j'aimerais qu'on regarde les mots dans le discours du Trône de 1986 au niveau de la justice sociale et les mêmes mots qui apparaissaient dans le discours du Trône de 1984.

Monsieur le Président, des textes comme cela, on peut avoir partout des gens au Canada qui ont une bonne plume, qui vont écrire des romans, cela va faire, mais en termes de contenu, monsieur le Président, c'est quoi? On dit toujours que le passé est garant de l'avenir, regardons ce qui est arrivé au niveau de la justice sociale avec ce gouvernement conservateur et ce premier ministre suite aux propos qu'il avait tenus dans ce discours du Trône, les réalités, et pour quelles raisons nous en sommes maintenant à une nouvelle session.

Au niveau de la justice sociale, au niveau des personnes âgées, monsieur le Président, et tantôt le ministre d'État (Jeunesse) (M. Charest) me reprochait de m'élever en Chambre contre le gouvernement, monsieur le Président, j'étais fier de me lever pour seconder les personnes âgées pour sauver leur chèque de pension de sécurité de la vieillesse, alors que le ministre d'État (Jeunesse) se contentait de garder son petit portefeuille à lui personnellement.

Monsieur le Président, tout le monde se rappellera les propos du premier ministre en campagne électorale, tout le monde se rappellera le ministre de l'injustice sociale et le premier ministre, les propos ici à la Chambre des communes, le discours du Trône, tout le monde se rappellera le Livre bleu de la consultation et de la tromperie nationale qui était faite auprès des personnes âgées. Première action au niveau des personnes âgées: la première fois que ces gens-là ont été trahis et trompés par ce gouvernement, ça a été lors de la désindexation des allocations familiales. Deuxièmement, monsieur le Président, cela a été le maintien, et encore dans le discours du Trône au niveau des personnes âgées on maintient la discrimination des personnes âgées entre 60 et 64 ans au niveau de l'allocation au conjoint. Encore une fois, ce gouvernement refuse délibérément, monsieur le Président, à toutes les personnes âgées dont la très grande majorité sont des femmes, dans toutes les circonscriptions à la grandeur du pays, on leur refuse ce programme de pension de sécurité de la vieillesse tout simplement parce qu'un jour elles ont dû se séparer, parce qu'un jour elles n'ont pas voulu se marier ou parce qu'un jour elles ont été séparées ou parce qu'elles ont dû divorcer. Monsieur le Président, ce gouvernement-là, délibérément, le premier ministre et ministre de l'injustice sociale au Canada, maintiennent cette injustice-là, et aujourd'hui, ils voudraient tenter de faire accroire aux personnes âgées du Canada que le discours du Trône de 1986 est meilleur que celui de 1984. On n'a qu'à regarder ce qui est arrivé aux préretraités de 1985-1986, au niveau des prestations d'assurance-chômage, monsieur le Président. Encore là des milliers de Canadiens et de Canadiennes ont été pénalisés, ils ont été trompés par ce gouvernement au niveau des coupures de prestations, et c'est jusqu'à 10 000\$ que ces personnes-là ont perdu. Encore des fausses promesses, de faux engagements de ce gouvernement, monsieur le Président. Il y avait de beaux mots dans le discours du Trône en

1984, comme il y a de beaux mots dans le discours du Trône en 1986. C'était la même chose au niveau des programmes Horizons nouveaux, monsieur le Président. Au niveau des personnes âgées, jamais on ne touchera à cela. Encore une fois, en cachette, monsieur le Président, le premier ministre et son gouvernement ont coupé des sommes d'argent au niveau des personnes âgées, monsieur le Président. Pendant deux ans, ce gouvernement, et jamais un député conservateur de cette Chambre ni un ministre n'ont osé se lever pour défendre nos citoyens âgés du pays.

Monsieur le Président, si on regarde aussi les engagements que le premier ministre avait pris dans le discours du Trône en 1984 au niveau de la famille canadienne, la pierre angulaire, le premier ministre a le vocabulaire généreux, il donne ça à «pelletées» et il a les dépenses généreuses quand il s'agit de lui et de son valet pour le traîner un peu partout. Qu'est-ce qui est arrivé au niveau des familles canadiennes, monsieur le Président? Alors qu'en 1984 le premier ministre promettait que la Chambre s'occuperait de nos familles canadiennes, cela a été la désindexation des allocations familiales, en même temps qu'on présentait un projet de loi pour sauver les millionnaires de l'Ouest du pays de la faillite d'une banque. C'est cela l'honnêteté intellectuelle de ce gouvernement et de ce premier ministre, monsieur le Président, et aujourd'hui en 1986, il voudrait nous faire accroire qu'avec un torchon comme ça les gens vont pouvoir le croire. Monsieur le Président, c'est au niveau des changements du crédit d'impôt-enfant, ce sont les familles à revenu moyen qui se sont vu abaisser leur revenu, leurs possibilités au niveau des familles canadiennes.

Monsieur le Président, les personnes âgées ont été trompées au Canada par ce gouvernement en 1984 et aujourd'hui on essaie de nous faire accroire que... Fiez-vous à ce qu'on a écrit, vous allez voir ça, le résultat, il n'y a rien de concret. Les familles ont été trompées en 1984, monsieur le Président.

Monsieur le Président, la jeunesse! La jeunesse, monsieur le Président, comme prix de consolation, à cause de deux ans d'inaction, monsieur le Président, cela a été la démotion du ministre.

M. Pierre Blais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture fait un rappel au Règlement.

M. Blais: Monsieur le Président, je viens d'entendre un mot qui s'il n'est pas antiparlementaire, le mot «torchon» qui est mentionné en parlant du discours du trône qui a été lu par le gouverneur général du Canada, monsieur le Président... Je trouve que c'est totalement inadéquat dans les circonstances et que le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) devrait retirer cette expression vulgaire et inappropriée.

Une voix: Monsieur le Président, ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): Une minute, s'il vous plaît.